

# DARES

## indicateurs

## Les dispositifs spécifiques d'emploi aidé et de formation au 2<sup>e</sup> trimestre 2016

### Plus de contrats aidés et premiers effets du plan « 500 000 formations »

Au 2<sup>e</sup> trimestre 2016, le nombre de bénéficiaires d'emplois aidés s'élève à 1,56 million, soit une hausse de 9 000 par rapport au trimestre précédent. Sur un an, la hausse est de 70 000 (+4,7 %). La croissance du nombre de contrats aidés contribue pour 2,8 points à la hausse globale des emplois aidés, les contrats en alternance pour 0,7 point et les autres emplois aidés pour 1,1 point.

Le nombre de personnes en recherche d'emploi en formation augmente fortement ce trimestre (+27 000) sous l'effet des mesures du plan « 500 000 formations supplémentaires » : 220 000 formations ont débuté au 2<sup>e</sup> trimestre 2016, 88 000 de plus qu'au 2<sup>e</sup> trimestre 2015. Fin juin 2016, 264 000 personnes en recherche d'emploi sont en formation, 27 000 de plus qu'un an auparavant (+11,4 %).

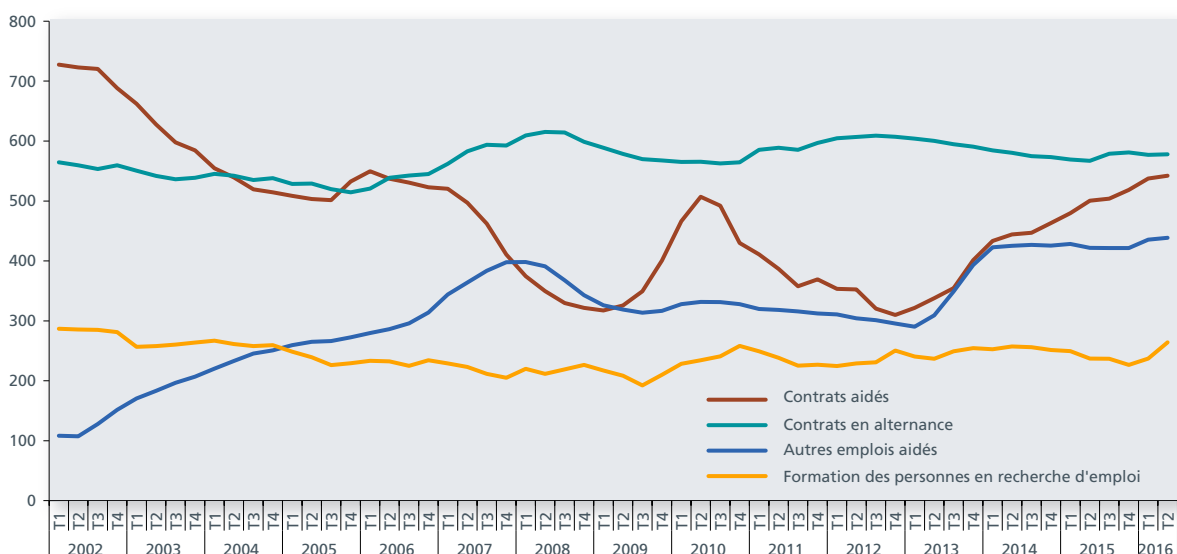
542 000 salariés bénéficient d'un contrat aidé fin juin 2016, contrat unique d'insertion, emploi d'avenir, ou contrat dans une structure de l'insertion par l'activité économique (IAE). Le nombre de contrats aidés est en constante progression depuis le début de l'année 2013 et augmente de 5 000 ce trimestre. En un an, la hausse atteint 42 000 (+8,3 %).

Le nombre de bénéficiaires d'un contrat en alternance s'élève à 578 000 fin juin 2016, toujours stable après la hausse observée au 3<sup>e</sup> trimestre 2015. En un an, les effectifs en alternance ont progressé de 11 000 (+1,9 %).

Les autres emplois aidés (essentiellement les exonérations de cotisations chômage sur les embauches de jeunes en CDI et les aides aux chômeurs créateurs d'entreprise) augmentent de 3 000 au 2<sup>e</sup> trimestre 2016 et de 17 000 en un an (+4,0 %).

Graphique 1  
Évolution des bénéficiaires des dispositifs spécifiques des politiques de l'emploi

Bénéficiaires en fin de période, données CVS (en milliers)



Lecture : le nombre de bénéficiaires d'un contrat aidé fin juin 2016 s'élève à 543 000.

Champ : France métropolitaine.

Sources : Acoess ; ASP ; chambres consulaires ; Direcctes ; ministère de l'Éducation nationale ; Pôle emploi ; Opcia ; régions ; traitement Dares.

Tableau 1

## Entrées et effectifs de bénéficiaires des dispositifs spécifiques de politique de l'emploi

En milliers

	Entrées sur le trimestre, données brutes			Cumul des entrées sur 12 mois glissants			Nombre de bénéficiaires en fin de trimestre, données cvs		
	T2 2015	T2 2016	Évolution (en %)	Juil. 2014 à juin 2015	Juil. 2015 à juin 2016	Évolution (en %)	T2 2015	T2 2016	Évolution (en %)
<b>Emploi aidé (1)</b> .....	<b>367</b>	<b>421</b>	<b>14,7</b>	<b>1 850</b>	<b>2 055</b>	<b>11,1</b>	<b>1 489</b>	<b>1 559</b>	<b>4,7</b>
<b>Contrat aidé</b> .....	<b>142</b>	<b>157</b>	<b>10,9</b>	<b>600</b>	<b>681</b>	<b>13,6</b>	<b>501</b>	<b>542</b>	<b>8,3</b>
CUI-CAE .....	46	55	19,3	239	269	12,3	206	225	9,1
CUI-CIE .....	23	25	9,0	65	110	68,1	46	74	62,6
Emploi d'avenir .....	16	16	-3,6	85	76	-10,8	120	116	-3,3
dont : non marchand .....	12	12	1,8	58	55	-5,9	87	82	-5,4
marchand .....	5	4	-15,6	19	18	-7,3	26	31	18,8
professeur .....	0	0	-76,7	7	3	-58,9	7	3	-57,9
Insertion par l'activité économique (IAE) .....	56	61	9,0	211	228	8,0	129	128	-1,2
<b>Contrat en alternance</b> .....	<b>31</b>	<b>34</b>	<b>12,3</b>	<b>447</b>	<b>466</b>	<b>4,1</b>	<b>567</b>	<b>578</b>	<b>1,9</b>
Apprentissage .....	10	12	16,9	272	281	3,6	379	382	0,6
Contrat de professionnalisation .....	21	23	10,1	176	185	5,0	188	196	4,6
<b>Autre emploi aidé</b> .....	<b>195</b>	<b>230</b>	<b>17,9</b>	<b>803</b>	<b>908</b>	<b>13,1</b>	<b>422</b>	<b>439</b>	<b>4,0</b>
Dispositif ciblé sur les territoires en difficulté .....	2	1	-46,3	9	7	-24,1	55	46	-17,0
Contrat de génération .....	3	3	3,1	17	14	-16,3	31	36	16,9
Exonération de cotisation chômage sur les embauches de jeunes en CDI .....	146	175	19,7	597	700	17,3	136	151	11,7
Aide aux chômeurs créateurs d'entreprise .....	43	50	15,8	178	184	3,5	196	201	2,5
Accompagnement des restructurations (ATD) .....	1	1	-19,2	2	2	20,9	4	4	13,0
<b>Formation des personnes en recherche d'emploi</b> .....	<b>132</b>	<b>220</b>	<b>66,4</b>	<b>676</b>	<b>742</b>	<b>9,8</b>	<b>237</b>	<b>264</b>	<b>11,4</b>
Pôle emploi .....	55	134	145,0	217	295	36,1	35	73	111,7
Région (2) .....	61	65	6,7	339	354	4,4	164	157	-4,7
Autre stage (2) .....	16	21	26,3	120	94	-22,3	38	34	-10,2

(1) Les flux d'entrées correspondent à des nouvelles embauches ou à des reconductions des contrats existants, à l'exception de certains contrats de l'IAE (dans les AI et les ETTI) où seules les nouvelles embauches sont comptabilisées ; les stocks correspondent à des bénéficiaires en fin de trimestre, sauf pour ces mêmes contrats de l'IAE et pour les dispositifs d'exonération où il s'agit du nombre de bénéficiaires au cours du dernier mois du trimestre.

(2) Le financement d'environ 35 000 formations a été transféré de l'État vers les régions au cours de l'année 2015 et du 1<sup>er</sup> semestre 2016, expliquant la forte baisse des entrées et des effectifs en formation de la catégorie Autre stage.

Champ : France métropolitaine.

Sources : Acoess ; ASP ; chambres consulaires ; Direcctes ; ministère de l'Éducation nationale ; Pôle emploi ; Opca ; régions ; traitement Dares.

Tableau 2

## Évolution trimestrielle des bénéficiaires des dispositifs spécifiques de politique de l'emploi

En milliers

	Évolutions trimestrielles des bénéficiaires, données cvs				Glissement annuel
	T3 2015	T4 2015	T1 2016	T2 2016	
<b>Emploi aidé</b> .....	<b>15</b>	<b>17</b>	<b>29</b>	<b>9</b>	<b>70</b>
<b>Contrat aidé</b> .....	<b>3</b>	<b>15</b>	<b>19</b>	<b>5</b>	<b>42</b>
CUI-CAE .....	-4	7	10	6	19
CUI-CIE .....	8	8	11	1	29
Emploi d'avenir .....	1	0	-1	-4	-4
dont : non marchand .....	1	1	-2	-4	-5
marchand .....	1	2	1	0	5
professeur .....	-1	-3	0	0	-4
Insertion par l'activité économique (IAE) .....	-1	0	-2	2	-2
<b>Contrat en alternance</b> .....	<b>12</b>	<b>2</b>	<b>-4</b>	<b>1</b>	<b>11</b>
Apprentissage .....	7	0	-3	-1	2
Contrat de professionnalisation .....	5	2	0	2	9
<b>Autre emploi aidé</b> .....	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>14</b>	<b>3</b>	<b>17</b>
Dispositif ciblé sur les territoires en difficulté .....	-2	-2	-3	-3	-9
Contrat de génération .....	3	1	1	0	5
Exonération de cotisation chômage sur les embauches de jeunes en CDI .....	1	3	12	0	16
Aide aux chômeurs créateurs d'entreprise .....	-3	-2	4	6	5
Accompagnement des restructurations (ATD) .....	0	0	0	0	1
<b>Formation des personnes en recherche d'emploi</b> .....	<b>0</b>	<b>-10</b>	<b>10</b>	<b>27</b>	<b>27</b>
Pôle emploi .....	-2	-2	7	37	39
Région .....	3	-3	1	-8	-8
Autre stage .....	0	-4	3	-2	-4

Champ : France métropolitaine.

Sources : Acoess ; ASP ; chambres consulaires ; Direcctes ; ministère de l'Éducation nationale ; Pôle emploi ; Opca ; régions ; traitement Dares.

## DARES \*

\* Cette synthèse trimestrielle a été réalisée à la Dares par une équipe animée par Sandra Bernard et composée de Vanessa Albert, Noémie Cavan, Marie Rey et Sandra Bernard.

## DARES INDICATEURS

est édité par le ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social.  
Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares), 39-43, quai André Citroën, 75902 Paris cedex 15.  
<http://dares.travail-emploi.gouv.fr> (Publications)

Directrice de la publication : Selma Mahfouz. Rédactrice en chef : Anne Delahaye. Secrétaire de rédaction : Marie Avenel, Thomas Cayet  
Maquettistes : Guy Barbut, Thierry Duret, Bruno Pezzali. Conception graphique et impression : ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social.  
Réponse à la demande : [dares.communication@travail.gouv.fr](mailto:dares.communication@travail.gouv.fr)

Abonnement aux avis de parution de la Dares : <http://dares.travail-emploi.gouv.fr/dares-etudes-et-statistiques/avis-de-parution/article/abonnement>  
Dépôt légal : à parution. Numéro de commission paritaire : 3124 AD. ISSN 2109 - 4128 et ISSN 2267 - 4756.

## Les contrats aidés

Le nombre de bénéficiaires de contrats aidés est en constante progression depuis le début de l'année 2013 et augmente encore ce trimestre de 5 000 pour atteindre 542 000 salariés fin juin 2016.

La hausse de ce trimestre est portée entièrement par les CUI-CAE, dont le nombre de bénéficiaires augmente de 6 000, sous l'effet de la hausse de l'enveloppe financière allouée au 1<sup>er</sup> semestre 2016 à ces contrats du secteur non marchand. Sur un an, le nombre de salariés en CUI-CAE a augmenté de 9,1 % pour atteindre 225 000 bénéficiaires fin juin 2016.

Dans le secteur marchand, le nombre de bénéficiaires de CUI-CIE se stabilise ce trimestre, après un an et demi de très forte augmentation.

Le nombre de jeunes en emploi d'avenir diminue de 4 000 au 2<sup>e</sup> trimestre 2016 en raison des premières fins de contrats des jeunes entrés dans le dispositif début 2013.

Le nombre de salariés des structures de l'IAE augmente légèrement ce trimestre, sous l'effet de recrutements plus nombreux en CDDI dans les ateliers et chantiers d'insertion (ACI) et dans les entreprises d'insertion (EI).

## Concepts et définitions

**Emploi aidé** : emploi bénéficiant d'une aide publique, hors dispositifs généraux et sectoriels. Ces aides prennent la forme de subventions à l'embauche et d'exonérations et ciblent des publics ou des territoires spécifiques.

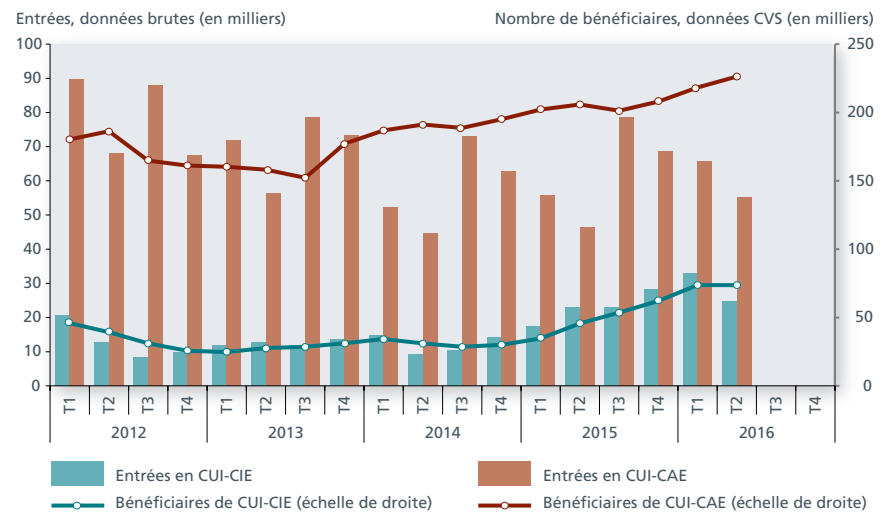
**Contrat aidé** : contrat dérogeant au droit commun pour lequel l'employeur bénéficie d'aides, sous forme de subventions à l'embauche, d'exonérations de certaines cotisations sociales ou d'aides à la formation. L'accès à ces contrats est réservé aux personnes rencontrant des difficultés particulières d'accès à l'emploi et leur nombre est piloté par les pouvoirs publics.

**Contrat en alternance** : contrat dérogeant au droit commun incluant une formation diplômante ou qualifiante, pour lequel l'employeur bénéficie d'une aide publique. Ils regroupent les contrats de professionnalisation et d'apprentissage.

**Formation des personnes en recherche d'emploi** : toute formation suivie par des personnes sans emploi, qui en cherchent un, inscrites ou non à Pôle emploi, avec un statut de stagiaire de la formation professionnelle. Ce statut octroie une rémunération ou, *a minima*, la prise en charge de la protection sociale pendant la formation.

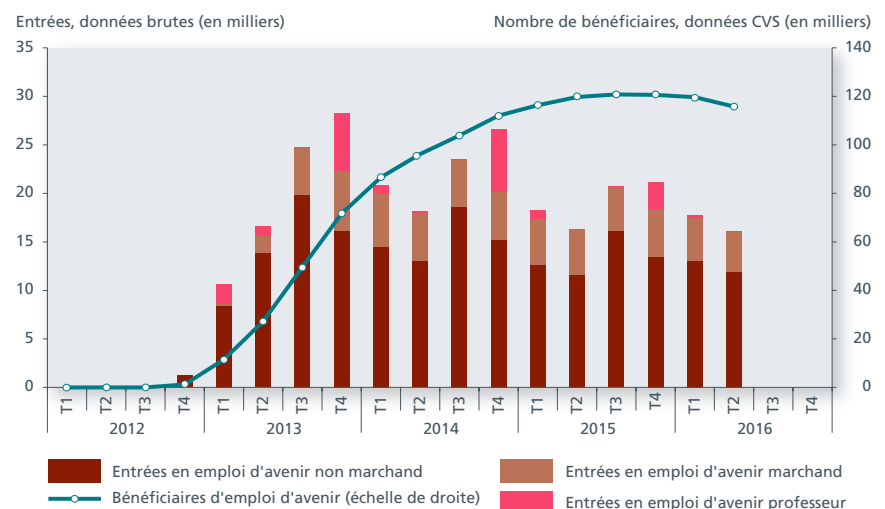
**Secteur marchand / non marchand** : les CUI et les emplois d'avenir prennent des formes différentes (support juridique et aides de l'État) selon qu'ils sont conclus dans le secteur marchand (ce sont alors des CUI-CIE) ou non marchand (CUI-CAE). Relèvent du secteur non marchand les personnes morales de droit public, les organismes de droit privé à but non lucratif, et ceux chargés de la gestion d'un service public. Le secteur marchand regroupe les autres employeurs cotisants à l'assurance chômage.

Graphique 2  
Contrats uniques d'insertion



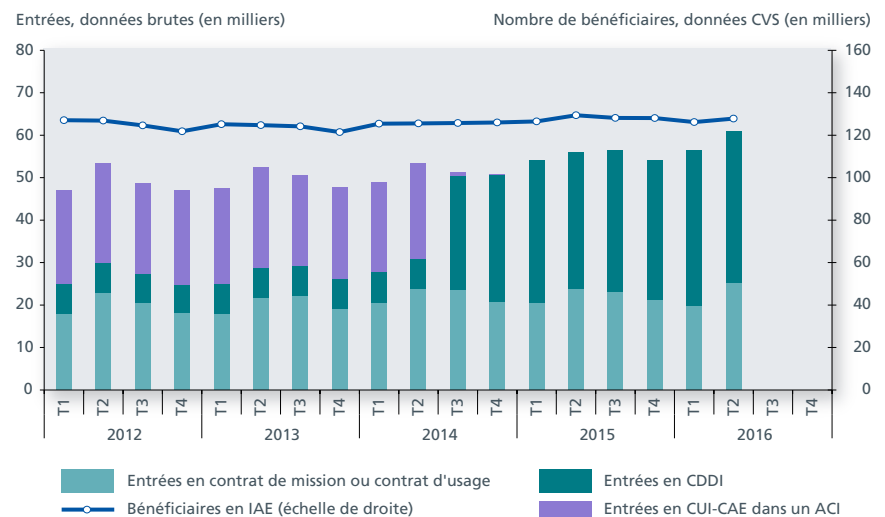
Lecture : Au 2<sup>e</sup> trimestre 2016, 25 000 CUI-CIE ont été initiés, portant à 74 000 le nombre de bénéficiaires fin juin 2016.  
Champ : France métropolitaine.  
Source : ASP ; traitement Dares.

Graphique 3  
Emplois d'avenir



Champ : France métropolitaine.  
Source : ASP ; traitement Dares.

Graphique 4  
Contrats dans les structures de l'IAE



Champ : France métropolitaine.  
Source : ASP ; traitement Dares.

## L'alternance

Les effectifs en apprentissage sont stables ce trimestre, toujours portés par les fortes embauches de la fin 2015.

Les effectifs en contrat de professionnalisation croissent de 2 000, toujours soutenus par des entrées dynamiques.

Au total, le nombre de bénéficiaires d'un contrat en alternance s'élève à 578 000 fin juin 2016 et augmente de 1 000 au 2<sup>e</sup> trimestre 2016 et de 11 000 en un an (+1,9 %).

## Les autres emplois aidés

Les aides aux chômeurs créateurs d'entreprise bénéficient à 201 000 personnes fin juin 2016. Le nombre d'attributions augmente depuis le début de l'année 2016, après cinq années de baisse continue.

Les aides pour l'embauche de jeunes en CDI recouvrent l'exonération de cotisation chômage, mise en place en 2013, qui concerne environ 150 000 jeunes, et le contrat de génération, dont le nombre de bénéficiaires atteint 36 000 fin juin 2016.

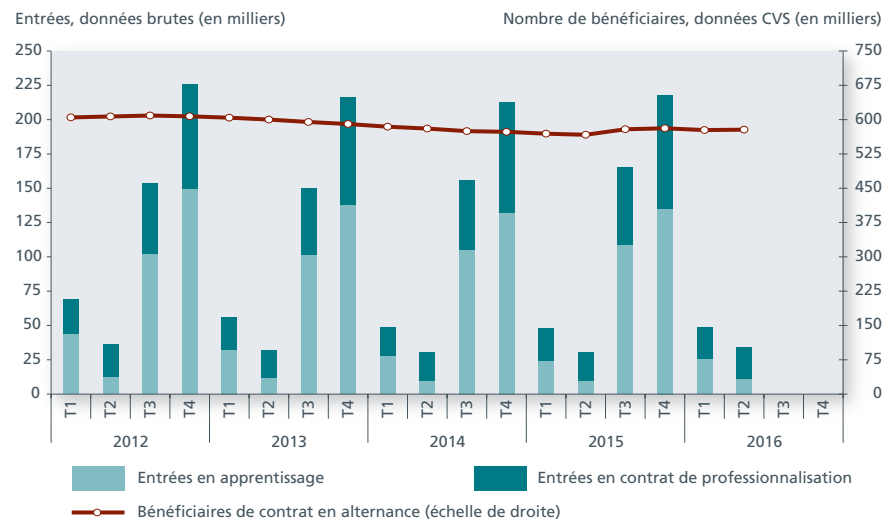
Les dispositifs ciblés sur les territoires en difficulté (ZFU, ZRR, ZRD...) sont en extinction, et le nombre de salariés bénéficiaires est donc en constante diminution.

## La formation des personnes en recherche d'emploi

Les premiers effets du plan « 500 000 formations supplémentaires » sont visibles dès le début de l'année 2016. Au 2<sup>e</sup> trimestre, 134 000 personnes en recherche d'emploi sont entrées dans des formations commandées par Pôle emploi, 2,5 fois plus qu'à la même période de l'année précédente. Les entrées dans les formations commandées par les régions progressent également par rapport à l'année précédente (+6,7 %), en partie en raison de la poursuite du transfert de financement de certaines formations de l'État vers les régions.

Ainsi, 264 000 personnes en recherche d'emploi sont en formation fin juin 2016, 27 000 de plus qu'un an auparavant (+11,4 %). Plus de la moitié d'entre elles sont dans des formations commandées par les régions, car celles-ci sont en moyenne plus longues.

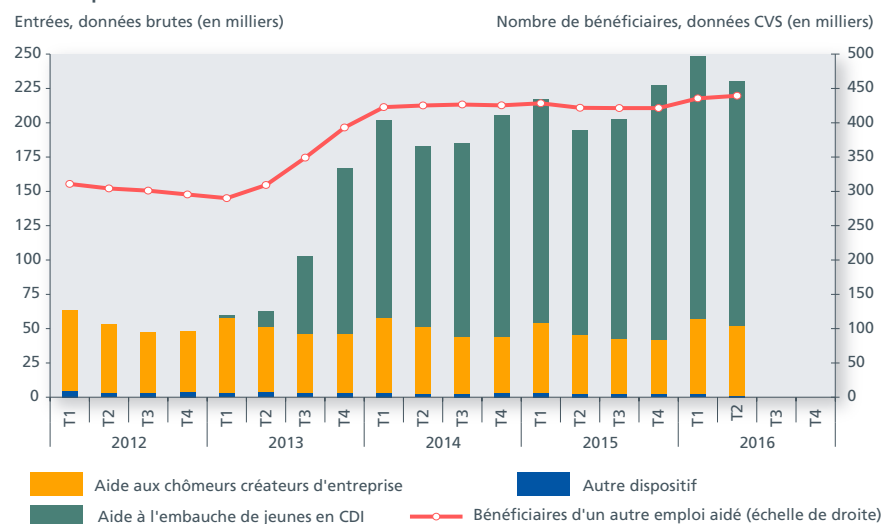
**Graphique 5**  
Contrats en alternance



Champ : France métropolitaine.

Sources : chambres consulaires ; Direcctes ; ministère de l'Éducation nationale ; Opca ; traitement Dares.

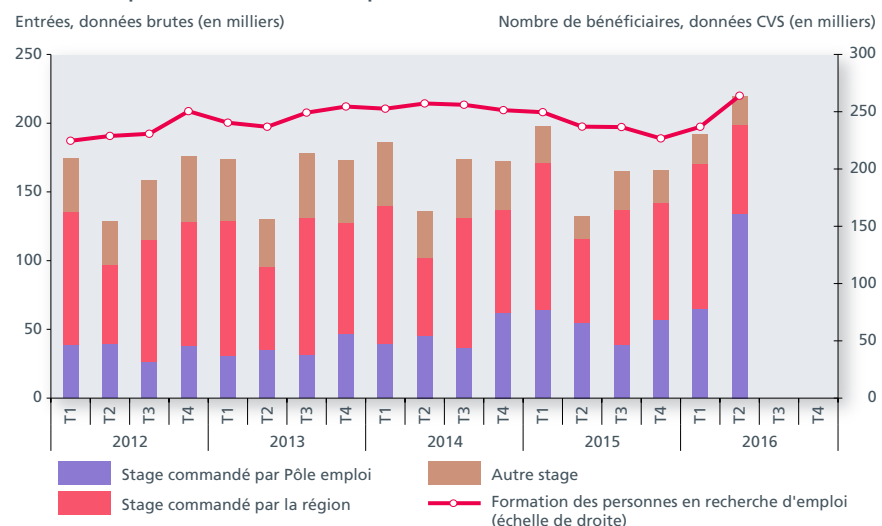
**Graphique 6**  
Autres emplois aidés



Champ : France métropolitaine.

Sources : Acof ; Direcctes ; traitement Dares.

**Graphique 7**  
Formation des personnes en recherche d'emploi



Champ : France métropolitaine.

Sources : ASP ; Pôle emploi ; régions ; traitement Dares.

## L'accès des jeunes aux contrats aidés

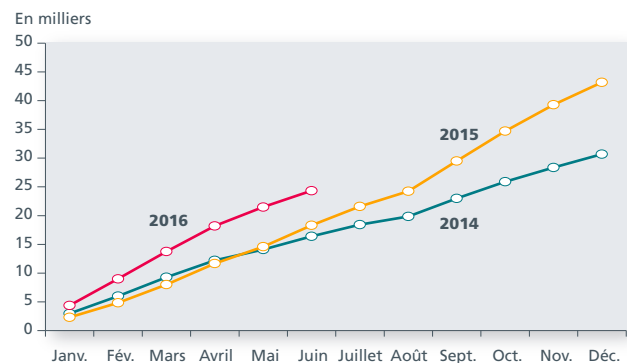
Le nombre de jeunes de moins de 26 ans recrutés en contrat aidé dans le secteur marchand (en CUI ou en emploi d'avenir) est en constante progression sous l'effet des augmentations d'enveloppe consacrée à ces dispositifs. Cependant la part des jeunes dans les embauches est stable depuis la fin de l'année 2014 (environ 40 %).

Dans le secteur non marchand, l'augmentation de l'enveloppe des CUI-CAE soutient les recrutements de jeunes en ce début d'année 2016, mais la part des jeunes recrutés en contrat aidé non marchand diminue (30 % des recrutements du 1<sup>er</sup> semestre 2016, contre respectivement 35 % et 41 % au 1<sup>er</sup> semestre 2015 et 2014), en raison de la fin de la montée en charge des emplois d'avenir.

Les embauches de jeunes dans le secteur de l'IAE sont stables. C'est dans les entreprises de travail temporaire et d'insertion (ETTI) et dans les associations intermédiaires (AI) que l'on recrute le plus de jeunes en proportion (respectivement 29 % et 30 % des embauches).

Graphique 8a

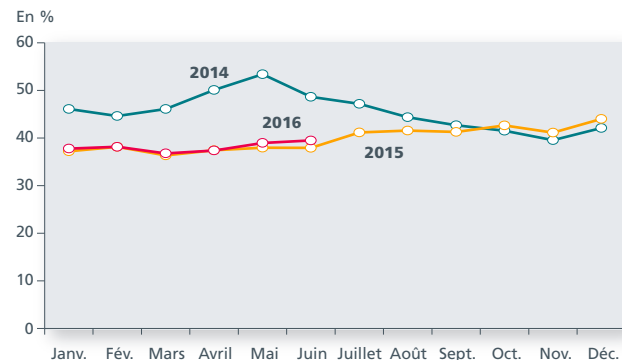
Entrées cumulées des moins de 26 ans en contrats aidés marchand (CUI-CIE et emploi d'avenir marchand)



Lecture : 24 300 jeunes sont entrés en CUI-CIE entre janvier et juin 2016.

Graphique 8b

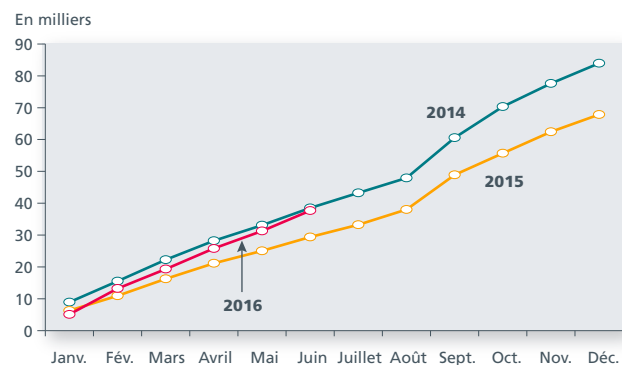
Part des moins de 26 ans parmi les entrées en contrat aidé marchand



Lecture : les jeunes représentent 39,5 % des contrats initiés en juin 2016.

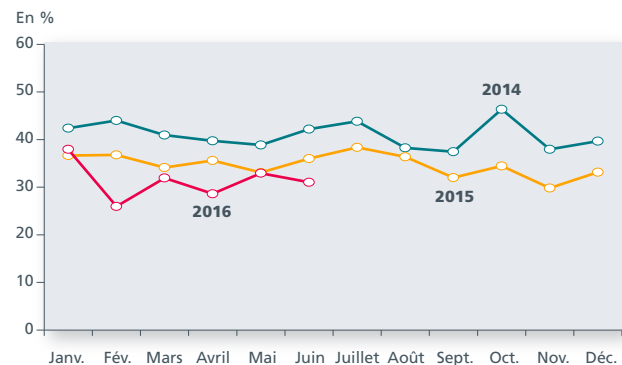
Graphique 8c

Entrées cumulées des moins de 26 ans en contrat aidé non marchand (CUI-CAE et emploi d'avenir non marchand)



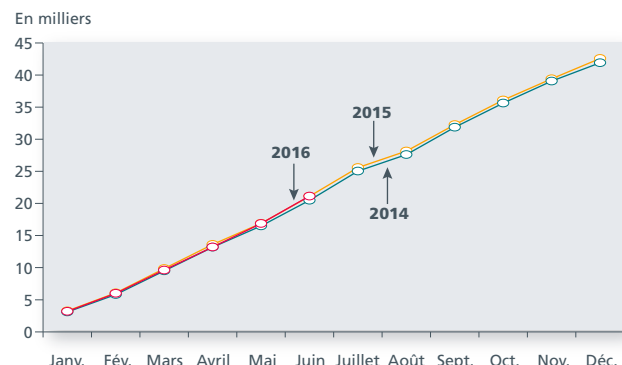
Graphique 8d

Part des moins de 26 ans parmi les entrées en contrat aidé non marchand



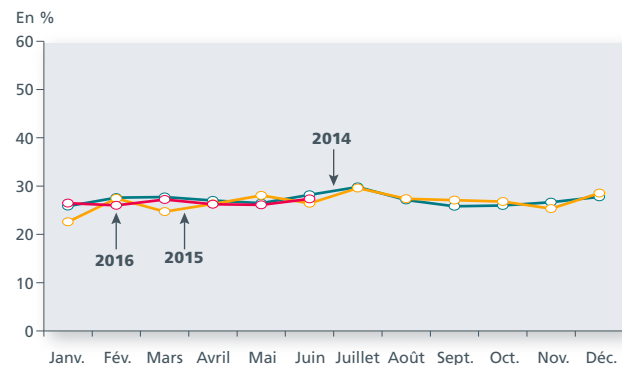
Graphique 8e

Entrées cumulées des moins de 26 ans en IAE



Graphique 8f

Part des moins de 26 ans parmi les entrées en IAE



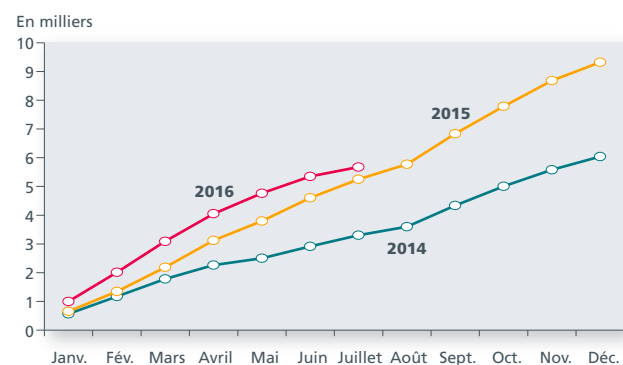
Champ : France entière.  
Source : ASP ; traitement Dares.

## L'accès des seniors aux contrats aidés

Le nombre de seniors de 55 ans ou plus recrutés en contrat aidé dans le secteur marchand (en CUI-CIE) est en constante progression sous l'effet de l'augmentation de l'enveloppe consacrée à ces dispositifs. Du fait de la hausse plus rapide des entrées totales, la part des seniors dans les embauches a diminué notamment depuis la mise en place en avril 2015 du CIE starter, contrat qui s'adresse aux jeunes rencontrant des difficultés d'insertion. Les seniors représentent 9,6 % des embauches du 1<sup>er</sup> semestre 2016, contre 11,7 % au 1<sup>er</sup> semestre 2015.

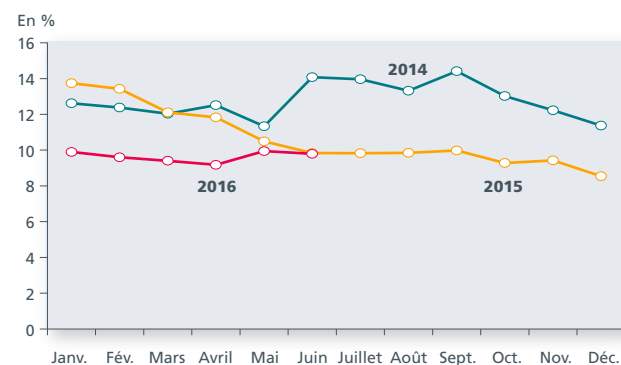
Dans le secteur non marchand, le niveau élevé des recrutements en CUI-CAE au 1<sup>er</sup> semestre bénéficie aussi aux seniors, leur part dans les embauches étant stable (11,7 % au 1<sup>er</sup> semestre 2016 comme en 2015). Les embauches de seniors dans le secteur de l'IAE sont en légère augmentation, portées par les forts recrutements au 1<sup>er</sup> semestre dans les ACI et les EI. La proportion de seniors recrutés dans ces deux types de structure est cependant très faible (respectivement 5,8 % et 5,5 %) ; c'est dans les AI que l'on recrute le plus de seniors (9,4 % au 1<sup>er</sup> semestre 2016).

**Graphique 9a**  
Entrées cumulées des 55 ans et plus en CUI-CIE



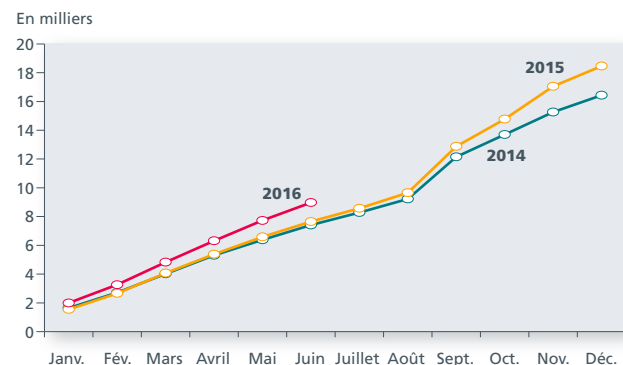
Lecture : 5 700 seniors sont entrés en CUI-CIE entre janvier et juin 2016.

**Graphique 9b**  
Part des 55 ans et plus parmi les entrées en CUI-CIE

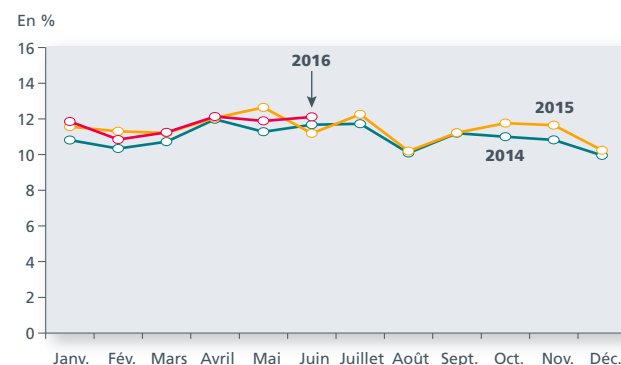


Lecture : les seniors représentent 9,8 % des contrats initiés en juin 2016.

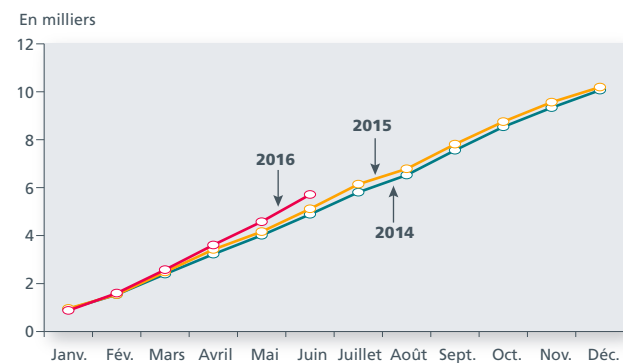
**Graphique 9c**  
Entrées cumulées des 55 ans et plus en CUI-CAE



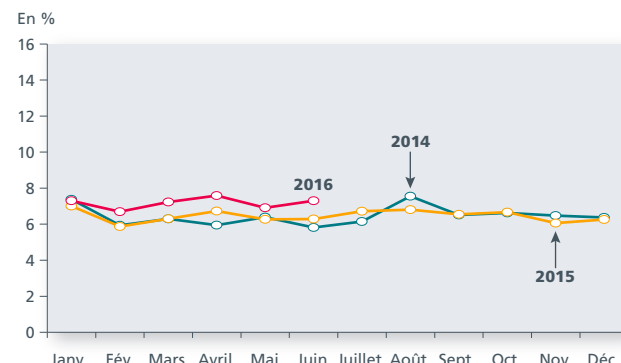
**Graphique 9d**  
Part des 55 ans et plus parmi les entrées en CUI-CAE



**Graphique 9e**  
Entrées cumulées des 55 ans et plus en IAE



**Graphique 9f**  
Part des 55 ans et plus parmi les entrées en IAE



Champ : France entière.  
Source : ASP ; traitement Dares.

